



ADHÉSIFS POUR REVÊTEMENTS DE SOL - MASTICS

Adhésifs/mastics pour l'installation de carreaux de céramique.

- PRO MASTIC™ 2000

ÉCO-DÉCLARATION VALIDÉE

SPÉCIFICATIONS DU PRODUIT	IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX	PERFORMANCES TECHNIQUES
Références Pro Mastic™ 2000	Analyse de cycle de vie -	Tests de performance ANSI A136.1, Type 1
Lieu de fabrication finale Anjou, (Québec) H1J 1P3 CANADA	Durée de vie de référence -	GESTION ENVIRONNEMENTALE DE L'ENTREPRISE
Composition Charge, polymère, eau, solvant, agent rhéologique, surfactant, plastifiant et additifs.	Empreinte carbone du produit -	Certifications ISO 14001 -
ATTRIBUTS	Déclaration environnementale de produit DEP Type III ISO 14025 : 2006 -	Responsabilité élargie du fabricant - (Programme de récupération)
Contenu recyclé Pré-consommation : 0 % Post-consommation : 0 %	INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS	Rapport de développement durable de l'entreprise - (CSR : GRI, ISO 26000, BNQ 21000 ou autre)
Sources d'approvisionnement La collecte de données auprès des fournisseurs a été effectuée pour les composants du produit en fonction de chaque analyse environnementale spécifique.	Déclaration des ingrédients chimiques 1 000 ppm	CERTIFICATIONS ET CONFORMITÉS
Bois certifié -	Type de déclaration HPD® version 2.3 Health Product Declaration® En cours de renouvellement	
Matériaux rapidement renouvelables -	Test d'émissions -	
Matériaux biosourcés -	COV 37,20 à 90,30 g/L	
	Formaldéhyde -	
	Autres -	

PROMA est un important fabricant canadien de matériaux professionnels de haute qualité pour l'installation de revêtements de sol, qui comprend des produits pour préparer correctement les surfaces ; matériaux pour installation des carrelages, pierres et revêtements de sol ; produits de jointoiement ; nettoyeurs et scellants.

9801, Parkway, Anjou (Québec) H1J 1P3 CANADA
www.proma.us

Répertoire normatif : 09 32 00
 Éco-Déclaration Validée : EDV22-1002-14
 En vigueur depuis : 04/2023
 Période de validité : 04/2026 à 04/2027
 Tous droits réservés® Vertima inc. 2016



SOMMAIRE DES CONTRIBUTIONS DU PRODUIT

LEED® v4 pour la conception et la construction de bâtiments durables (C+CB)

Nouvelles constructions, Noyau et enveloppe, Écoles, Commerces au détail, Centres de données, Entrepôts et centres de distribution, Bâtiments hôteliers et Établissements de soins de santé.

LEED® v4 pour la conception et la construction de l'aménagement intérieur (C+CI)

Intérieurs commerciaux, Commerces au détail et Bâtiments hôteliers.

MATÉRIAUX ET RESSOURCES		CONTRIBUTIONS DU PRODUIT	
MR	<p>Déclaration et optimisation des produits des bâtiments – Approvisionnement des matières premières</p> <p>Option 2 : Pratiques d'extraction exemplaires (1 point)</p> <p>Exigences - Utiliser des produits qui sont conformes à au moins l'un des critères suivants : Contenu recyclé, Bois certifié, Matériaux biosourcés, Responsabilité élargie des producteurs.</p>	Ne Contribue Pas	<p>ATTRIBUTS</p> <p>Pré-consommation : 0 % Post-consommation : 0 %</p>
MR	<p>Déclaration et optimisation des produits des bâtiments – Ingrédients des matériaux</p> <p>Option 1 : Déclaration des ingrédients des matériaux (1 point)</p> <p>Le produit contribue avec sa Health Product Declaration® et aura une valeur équivalente à 1 produit sur 20 aux fins de calculs d'obtention de ce crédit.</p>	Contribue	<p>INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS</p> <p>HPD® version 2.3 Health Product Declaration® En cours de renouvellement</p>
QUALITÉ DES ENVIRONNEMENTS INTÉRIEURS		CONTRIBUTIONS DU PRODUIT	
QEI	<p>Matériaux à faibles émissions</p> <p>Option 1 : Calculs relatifs aux catégories de produits (1-3 points)</p> <p>Pour la catégorie Adhésifs et scellants intérieurs appliqués sur site, au moins 90 % des adhésifs et scellants, en volume, doivent satisfaire à l'Évaluation générale des émissions. De plus, 100 % des adhésifs et scellants intérieurs appliqués sur site doivent satisfaire aux exigences de teneur en COV pour les produits appliqués par voie humide.</p>	Contribue	<p>INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS</p> <p>Les produits sont conformes à la règle SCAQMD 1168 du 1er juillet 2005 ou aux limites canadiennes de concentration de COV pour les revêtements architecturaux.</p>

Il est important de noter que les points identifiés ci-dessus sont associés à chacun des crédits où le produit contribue dans le cadre d'une démarche de certification LEED® v4. Aussi le produit en lui-même ne constitue qu'un élément parmi d'autres pour atteindre le pointage visé.

Les données incluses dans cette Fiche Technique Environnementale ont été fournies par le client et les fournisseurs, ils demeurent responsables de la véracité et l'intégrité des données fournies. Vertima suit un protocole rigoureux, comprenant un audit des données d'usine, également un audit de la documentation de la chaîne d'approvisionnement du fabricant, l'analyse et la validation de tous les documents justificatifs. Cependant, Vertima ne peut être tenue responsable des informations fausses ou trompeuses qui pourraient entraîner des pertes ou dommages subis, causés en tout ou en partie, par des erreurs et omissions relatives à la collecte, la compilation et / ou l'interprétation des données.

Éco-Déclaration Validée :

EDV22-1002-14

Période de validité :

04/2026 à 04/2027

Tous droits réservés © Vertima inc. 2016

